

Désertification. Instrumentalisation en Afrique de l'ouest d'un concept controversé.

Aude Nuscia TAÏBI

LETG-Angers, UMR 6554 CNRS, Université Bretagne Loire, Université d'Angers

La littérature grise et scientifique sur les dynamiques d'évolution des milieux et paysages en Afrique de l'ouest, est riche de descriptions catastrophistes depuis le 19^e siècle. Les dynamiques d'évolution y sont fréquemment qualifiées de dégradation voire désertification. Sans tomber dans de l'éco-scepticisme en niant la réalité matérielle de processus de dégradation des formations végétales et des sols et de leurs incidences sur les populations, on peut s'interroger sur l'application assez systématique de la notion de désertification à tous les évènements mutatifs dans ces régions, en s'appuyant sur différents exemple pris en Afrique sub-saharienne.

Au-delà des controverses sur la définition du concept de désertification, qui est appliqué indistinctement à des processus en cours ou à un état qui correspondrait à un équilibre qualifié de dégradé par rapport à un état initial, ce sont les représentations de ces situations, états des ressources et milieux antérieurs aux processus de dégradation, ainsi que l'instrumentalisation politique ou économique fréquente, qui posent problème.

La désertification ou la dégradation décrite ne correspond trop souvent qu'à une lecture du paysage chargée des filtres culturels de l'observateur ainsi que de toutes les images catastrophistes et idées reçues qui imprègnent aujourd'hui l'esprit de la plupart de nos contemporains, et qui orientent les représentations des états de référence initiaux considérés comme « idéals » et qu'il faudrait restaurer.

Les paysages étant des constructions sociales issues de systèmes de représentation religieux, économiques, culturels, etc., ils peuvent donc être considérés comme identitaires, patrimoniaux, par un groupe (socio-économique ou d'âge, etc.) qui en reconnaît l'importance, et sans intérêt voire comme une contrainte par un autre groupe. Selon les rapports de force en présence, ce sera l'une ou l'autre de ces représentations qui sera favorisée ou écartée. Les paysages de forêt sont particulièrement illustratifs de ces représentations divergentes entre acteurs des territoires. On est ainsi confronté, en régions soudano-sahéliennes à une survalorisation de la forêt dans les descriptions des états antérieurs à la « dégradation » et dans les programmes de lutte contre la désertification et de restauration. La représentation mentale, toute subjective, de la forêt dégradée, en domaine méditerranéen tout d'abord puis transposée en Afrique sub-saharienne pendant la période coloniale, s'est forgée en France au XIX^e sous la houlette des forestiers à partir de la comparaison avec les hautes futaies du nord de l'Europe, à partir du moment où ils ont commencé à être formés à Nancy pour tout le territoire en 1801 (Chalvet, 1997). Ces représentations se sont transmises après les indépendances au corps des forestiers nationaux et autres administrateurs des ressources et territoires et aux ONG. Aubréville par exemple en Afrique de l'Ouest dans les années 1940, « fidèle à la tradition de l'école forestière française, recherche partout les peuplements homogènes, ou presque purs, et les formations fermées, modèle idéal du forestier français. » (Bergeret, 1993). Selon Aubréville, « tous les immenses boisements de savanes de l'Afrique sont le résidu d'une dégradation lente et qui se poursuit opiniâtrement, d'anciennes forêts tropicales » (Bergeret, 1993). Or, Fairhead et Leach (1996) par exemple, ont démontré en Guinée dans la région de Kissidougou, que les terres qualifiées par les colons européens puis les forestiers européens et africains de dégradées par déforestation, n'ont en réalité jamais été couvertes de forêts. Les

quelques forêts existants dans les zones de mosaïques forêt-savane de ces régions sont, au contraire, des créations des populations (Ribot, 1999).

Cette survalorisation des forêts se traduit par une invisibilisation des formations constituées d'arbres hors-forêt, considérées souvent comme des formations de dégradation de forêts préexistantes, alors qu'elles constituent pourtant une part très importante de la biomasse ligneuse dans les savanes et parcs agroforestiers en Afrique de l'ouest.

Ces récits déclinistes ont également une tendance à raisonner « en termes de séparation, voire de contradiction et de conflit, entre faits naturels et faits sociaux » (Bertrand et Bertrand, 2002), que les populations soient vues comme victimes ou comme causes des processus à l'œuvre.

Cette mise en opposition assez systématique passe notamment par la stigmatisation fréquente des populations usagères locales accusées d'être les facteurs principaux de la dégradation des milieux et des ressources, et présentées comme prédatrices. Les forestiers ont ainsi développé dès la période coloniale, le paradigme de « l'agriculteur comme le pasteur, ennemi de l'arbre » (Arbos, 1930 ; Chevalier, 1935 ; Aubréville, 1949).

La période coloniale montre ainsi que dans les pays colonisés, les politiques de protection des milieux, notamment forestiers, préalablement qualifiés de dégradés, répondent fréquemment à une volonté d'assujettissement et de dépossession des populations locales de leurs ressources naturelles et territoires.

L'invocation de la désertification sert alors ces objectifs.

L'analyse des discours sur la désertification depuis la période coloniale, puis la crise de la « grande sécheresse » des années 1970, surmédiatisée, et de quelques exemples de grands projets et programmes dits de restauration et protection des milieux et écosystèmes (la Grande muraille verte par exemple) pris dans différents sites d'Afrique de l'ouest, montrent combien ces théories déclinistes, plus que contestables, sont celles qui imprègnent encore les pratiques et les orientations de la gestion des milieux et des ressources par les administrations des Etats des pays de ces régions, et les ONG internationales de protection de la nature.

On peut se demander également dans quelle mesure l'exagération des processus de dégradation présentés comme cause du « sous-développement », ne sert pas à éviter de s'interroger sur les autres causes économiques et politiques de cet état. Ainsi, « Au Tchad, depuis 2008, il est formellement interdit d'abattre tout arbre situé sur le territoire national. Cette décision brutale décrétée par le pouvoir central s'accompagne de l'interdiction de production et de commercialisation du charbon de bois. L'objectif affiché de ces mesures est de favoriser le maintien du couvert végétal pour éloigner le spectre de la désertification De fait, l'État tchadien a décidé de privilégier une approche exclusivement environnementale et extrêmement coercitive d'une pratique, la collecte du bois, qui est « symptôme du sous-développement » (Buttoud, 1995). Mais ce choix est légitimé par les opportunités politiques qu'offre la mobilisation des discours globalisés sur l'environnement dans un pays marqué entre 2004 et 2008 par d'importants troubles politico-militaires ayant gravement menacé le pouvoir du président Idriss Déby. » (Mugélé, 2013). Aujourd'hui c'est le thème du changement climatique qui a tendance à porter ces représentations de désertification au sein des organisations internationales comme des Etats ou des ONG.

La protection de l'environnement peut également servir des intérêts purement économiques lorsqu'elle sert à capter les financements des ONG et institutions internationales par des associations locales ou internationales dans le cadre de projets « cartable » de restauration ou protection d'écosystèmes. On a tout intérêt alors à dramatiser et exagérer la dégradation des milieux pour justifier leur protection. Il s'agit alors d'être « dans l'air du temps » et d'aller dans le sens des représentations que se font les bailleurs de fonds des territoires et écosystèmes en jeu.

Cet état d'esprit général, explique que la littérature et les discours des gestionnaires et politiques aient souvent une tendance à poser la désertification comme un postulat acquis de départ, sans que ces assertions n'aient été validées par des travaux de terrain (ou par télédétection). Lorsque l'objectif est de mettre en évidence ces processus, il ressort que le postulat de départ de l'existence de ces processus de dégradation pré-orienté et biaise profondément les résultats, d'autant plus lorsque les études particulièrement appliquées mais également fondamentales, sont sectorielles et ne se confrontent pas à la complexité des facteurs et de leurs manifestations.

Ces postulats induisent des politiques de lutte contre la désertification et plus généralement de protection ou restauration des milieux et écosystèmes, à fort risque d'échec, notamment les préconisations de reboisements comme solution universelle et panacée.

C'est particulièrement le cas lorsque la désertification est conçue comme une avancée d'une mer de sable en front continu et régulier, comme proposé par Lamprey (écologiste britannique) en 1975, qui la quantifiait à 5,5 km/ an pour le Sahara. Cette conception rapidement rejetée par la communauté scientifique, continue cependant à polluer les représentations et l'imaginaire collectif et est encore fréquemment celle qui sous-tend les discours des médias, politiques et ONG, orientant de manière inadéquate les projets de développement local et de protection-restauration des ressources et écosystèmes sur le terrain. L'actuel projet de la grande muraille verte s'appuie ainsi en grande partie sur ces conceptions.

En remettant en question la généralisation des représentations catastrophistes des processus en cours dans les régions soudano-sahéliennes, et les fondements inappropriés de leur appréhension, il s'agit de les remettre en lumière tout en changeant le regard porté sur eux, et participer ainsi à repenser les programmes dits de restauration et protection des milieux et écosystèmes, qui, par leurs pratiques simplificatrices, participent à accroître à terme la vulnérabilité des systèmes socio-écologiques qu'ils veulent soutenir.

Références bibliographiques :

Arbos Ph., 1930, Roderick Peattie, the confient ; a study in Mountain Geography (Geographical Review, 1930, pp. 245-257). In: Revue géographique des Pyrénées et du Sud-ouest, Tome 1, fascicule 4, pp. 505-508.

Aubreville A., 1949, Climat, forêts et désertification de l'Afrique tropicale, Société d'Editions Géographiques Maritimes et Coloniales, Paris, 255 p.

Bertrand C. et Bertrand G., 2002, Une géographie traversière. L'environnement à travers territoires et temporalités, Editions Arguments, Paris, 311 p.

Bergeret A., 1993, Discours et politiques forestières coloniales en Afrique et à Madagascar, Revue française d'histoire d'outremer, tome 80, n°298, 1er trimestre 1993, pp. 23-47.

Chalvet M., 1997, La "forêt" méditerranéenne: définition et acteurs, In : Corvol A., Arnould P., Hotyat M. (eds), La forêt ; Perceptions et représentations, L'Harmattan, Paris, pp. 241-250.

Chevalier A., 1935, Nécrologie, P. Robert Hickel, Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale, vol. 15, n°164, pp. 299-308

Davis D.K., 2012, Les mythes environnementaux de la colonisation française au Maghreb, Champ Vallon, Seyssel, 329 p.

De Ribbe C.H., 1857, La Provence au point de vue des bois, des torrents et des inondations avant et après 1789, Paris, 204 p.

Fairhead J. et Leach M., 1996, *Misreading the African landscape. Society and ecology in a forest-savanna mosaic*, Cambridge University Press, Cambridge, 354 p.

Hickel R., 1924, Le problème du reboisement dans le bassin méditerranéen, Communication IXe Congrès International d'Agriculture et de sylviculture, Madrid, 1911, Bulletin de Silva Mediterranea, Ligue forestière internationale méditerranéenne, n°1, p. 7.

Lamprey H.F., 1975, Report on the desert encroachment reconnaissance in northern Sudan, 21 Oct. to 10 Nov., 1975, Unesco/UNEP, (mimeo.), 16 pp.

Mugélé R., 2013, Enjeux et conséquences de la réglementation sur le bois-énergie au Tchad, *EchoGéo* [En ligne], 26 | 2013, mis en ligne le 19 déc. 2013, consulté le 29 juillet 2014. URL : <http://echogeo.revues.org/13620>

Ribot J.C., 1999, A history of fear : imagining deforestation in the West African dryland forests, *Global Ecology and Biogeography*, n°8, pp. 291-300.